

BOURSE DE MONTRÉAL

Les options sur devises (USX)

Manuel de référence

Table des matières

Introduction	3
La cotation des devises sur le marché au comptant	4
La mécanique des options sur devises	4
Devise sous-jacente	4
Unité de négociation	4
Prix de levée	4
Cotation des primes	4
Négociation et règlement	5
Garantie	5
Le calcul du règlement en espèces d'une option sur devises à l'échéance	5
Le choix d'une stratégie de négociation d'options sur devises	5
Les stratégies de négociation d'options sur devises	5
Négociation directionnelle	6
Couverture	7
Conclusion	9
Caractéristiques des options sur le dollar américain (USX)	10

Introduction

Le présent manuel de référence constitue une introduction aux rudiments de la négociation des options sur le dollar américain (USX) inscrit à la cote de la Bourse de Montréal. Les options sur devises, sur actions ou sur indices boursiers comportent des avantages et des risques similaires. Il peut être utile de consulter le [Manuel de référence](#) des options sur actions, car il contient de nombreuses stratégies sur les options qui conviennent à diverses catégories d'actifs financiers.

Le marché des changes figure parmi les marchés financiers les plus liquides au monde. Selon la Banque des règlements internationaux, le volume des opérations de change a atteint 5,1 milliards de dollars américains en moyenne par jour en 2016.

Le marché des changes est principalement animé par des facteurs macroéconomiques, des événements politiques, des interventions de la banque centrale, des données économiques et des flux monétaires internationaux. Par exemple, s'il y a une vente massive de la devise « A » pour acheter la devise « B », la valeur de la devise « A » baissera par rapport à la valeur de la devise « B ». Comme sur tous les marchés, c'est la rencontre de l'offre et de la demande qui détermine le prix des devises, les unes par rapport aux autres. Des flux d'opérations tout aussi importants proviennent de spéculateurs désirant tirer profit de la fluctuation prévue d'un taux de change en particulier.

La liquidité élevée de ce marché révèle qu'un grand nombre de positions peuvent être prises ou dénouées très rapidement.

Grâce aux options sur devises, les investisseurs canadiens peuvent mettre en œuvre des stratégies de spéculation et de couverture avec la même facilité que lorsqu'ils achètent des options sur actions ou sur fonds négociés en bourse (FNB).

La plupart des opérations sur le marché des changes sont spéculatives et ont une incidence directe sur les taux de change. Si les spéculateurs s'attendent à ce qu'une devise s'apprécie et qu'ils en accroissent la demande afin de réaliser un profit à court terme, la valeur de la devise et les taux de change qui la concernent augmenteront en raison de la hausse de la demande à court terme.

D'un point de vue économique, le taux de change USD/CAD est en étroite corrélation avec l'inflation et les taux d'intérêt prévus dans les deux pays de ces devises. Lorsque la banque centrale augmente les taux d'intérêt, elle augmente le rendement des prêteurs par rapport à ceux des autres pays. Ainsi, une hausse des taux d'intérêt attire les capitaux étrangers et fait augmenter le taux de change, tandis qu'une réduction des taux d'intérêt fait baisser le taux de change. Cependant, les effets d'une hausse des taux d'intérêt sont atténués si le taux d'inflation dans le pays est très supérieur à celui d'autres pays.

Enfin, le taux de change est également en étroite corrélation avec les comptes courants et la balance des paiements. Si le volume des exportations d'un pays augmente plus rapidement que celui de ses importations, ses termes de l'échange ont changé favorablement. Cela fera augmenter la demande de la devise du pays, entraînant subséquemment l'appréciation de celle-ci par rapport aux autres devises. À l'inverse, si le volume des exportations augmente moins rapidement que celui de ses importations, la valeur de la devise du pays se dépréciera par rapport à celle des autres devises.

La cotation des devises sur le marché au comptant

Sur le marché des changes, un taux de change est exprimé en rapport à deux devises appelées « paires de devises ». Par exemple, la paire de devises USD/CAD correspond au nombre d'unités de devise canadienne équivalant à une unité de devise américaine; dans cette paire de devises, une appréciation de la monnaie américaine reflètera une dépréciation de la monnaie canadienne.

Il existe deux conventions de cotation : la cotation directe et la cotation indirecte.

1. La cotation directe

La cotation directe réfère au nombre d'unités de monnaie nationale qui peut être acheté au moyen d'une unité de monnaie étrangère. Par exemple, un taux de change de 1,34725 \$ CA par dollar américain correspond à une cotation directe du point de vue canadien.

Toutefois, d'un point de vue américain, il s'agit d'une cotation indirecte, car elle représente le nombre d'unités de monnaie étrangère qui peut être acheté au moyen d'une unité de monnaie nationale.

2. La cotation indirecte

La cotation indirecte exprime la valeur de la monnaie nationale par rapport à la monnaie étrangère. Par exemple, la cotation indirecte serait affichée comme suit : 0,74225 \$ US. Cette cotation est équivalente à la cotation directe de 1,34725 \$ CA, laquelle correspond à la valeur en dollars canadiens d'un dollar américain. Pour convertir une cotation directe en cotation indirecte, il suffit de diviser un (1) par la cotation directe ($1/1,34725 \text{ \$ CA} = 0,74225 \text{ \$ US}$). Autrement dit, la cotation indirecte est simplement l'inverse de la cotation directe.

La mécanique des options sur devises

Les options sur devises utilisent les mêmes paramètres que les options sur actions et les options sur FNB (type de contrat, prix de levée, échéance). La principale différence est la valeur sous-jacente (aussi appelée, la « valeur sous option ») qui est une devise étrangère au lieu d'une action, d'une part de FNB ou d'un indice boursier.

Les options sur devises de la Bourse de Montréal sont cotées, négociées et réglées en dollars canadiens.

Devise sous-jacente

La devise sous-jacente des options USX est le dollar américain.

Unité de négociation

L'unité de négociation d'une option sur devises représente le nombre d'unités de la devise sous-jacente compris dans un contrat d'option. L'option USX (taux USD/CAD) a une unité de négociation de 10 000 \$ US. Cela signifie que l'option donne à son détenteur le droit à 10 000 unités de la devise sous-jacente.

Prix de levée

Le prix de levée d'une option sur devises est exprimé en nombre d'unités de la monnaie canadienne requises pour une unité de la devise américaine à la date d'échéance. Ainsi, le prix de levée est exprimé en cents canadiens par unité de dollar américain.

Exemple

Une option d'achat USX au prix de levée de 134 cents canadiens donne à l'acheteur de l'option le droit d'acheter des dollars américains à 134 cents canadiens par dollar américain.

Cotation des primes

La prime d'une option sur devises est cotée en cents canadiens par unité de dollar américain.

Exemple

Si une option USX est achetée à une prime de 0,12 cent canadien par dollar américain, l'acheteur de l'option devra payer une prime de 12 \$ CA (0,12 cent canadien/1 \$ US x l'unité de négociation de 10 000 \$ US x 1 \$ CA/100 cents canadiens).

La fluctuation minimale des prix de la prime représente un centième d'un cent (0,01 cent), soit 1 \$ CA et est déterminée comme suit :

$$\frac{0,01 \text{ cent canadien}}{1 \text{ unité de la devise étrangère}} \times \text{l'unité de négociation de 10 000} \times \frac{1 \$ \text{ CA}}{100 \text{ cents canadiens}}$$

Exemple

Si la valeur du dollar américain augmente de 130,10 cents canadiens à 131,10 cents canadiens, la valeur de l'option d'achat augmentera de 100 \$ CA (1 cent canadien/1 \$ US x l'unité de négociation de 10 000 \$ US x 1 \$ CA/100 cents canadiens).

Négociation et règlement

Les options sur devises cotées à la Bourse de Montréal sont des options de style européen : elles peuvent être exercées à la date d'échéance seulement. Les options sur devises sont réglées en espèces. Elles sont évaluées et négociées en devise canadienne – le paiement est toujours un montant en espèces canadiennes – et elles sont exercées automatiquement à l'échéance si elles sont en jeu de 0,01 cent canadien et plus. Cela signifie qu'à l'échéance (le troisième vendredi du mois d'échéance), le détenteur d'une option d'achat (ou d'une option de vente) recevra automatiquement un montant en dollars canadiens si le taux de change est supérieur (ou inférieur) au prix de levée.

> **Taux de référence** : taux de change fixé par **Bloomberg FX Fixings (BFIX)** à 12 h 30 (heure de New York) exprimé en cents canadiens pour ladite devise étrangère vis-à-vis le dollar canadien à la date d'échéance.

Comme les options sur devises sont réglées en espèces à l'échéance, les investisseurs n'ont pas à se préoccuper des procédures de livraison de la valeur sous-jacente.

Garantie

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) agit à titre de société émettrice, de caution et de chambre de compensation pour les options USX. La CDCC est l'intermédiaire entre chaque acheteur et vendeur, agissant ainsi à titre de contrepartie à chaque transaction et éliminant le risque de crédit de contrepartie.

Le calcul du règlement en espèces d'une option sur devises à l'échéance

La formule pour le règlement d'une option sur devises à l'échéance est comme suit :

$$\text{Option d'achat} = \frac{(\text{Taux de change} - \text{Prix de levée})}{1 \text{ unité sous-jacente}} \times 10\,000 \text{ unités sous-jacentes} \times \frac{1 \$ \text{ CA}}{100 \text{ cents canadiens}}$$

$$\text{Option de vente} = \frac{(\text{Prix de levée} - \text{Taux de change})}{1 \text{ unité sous-jacente}} \times 10\,000 \text{ unités sous-jacentes} \times \frac{1 \$ \text{ CA}}{100 \text{ cents canadiens}}$$

Le choix d'une stratégie de négociation d'options sur devises

Le tableau suivant présente certaines stratégies de négociation d'options sur devises de base selon les prévisions de l'investisseur à l'égard de la tendance du dollar américain.

Prévisions relatives au dollar américain	Hausse du dollar américain	Dollar américain stable	Baisse du dollar américain
Stratégies d'option	Achat d'options d'achat	Vente d'options d'achat	Vente d'options d'achat
	Vente d'options de vente	Vente d'options de vente	Achat d'options de vente

Les stratégies de négociation d'options sur devises

Pour simplifier les exemples, les options sont détenues jusqu'à l'échéance dans les exemples qui suivent. De plus, les exemples ne tiennent pas compte des commissions, des frais de transaction et des exigences de marge.

1. Négociation directionnelle

Achat d'options d'achat pour profiter d'une hausse du dollar américain

Comme l'option d'achat s'apprécie lorsque la valeur sous-jacente de l'option augmente, il s'ensuit que le détenteur encaissera un profit si la valeur de l'option d'achat à l'échéance est supérieure à la prime payée pour l'option. Autrement dit, si le taux de référence est supérieur au prix de levée plus la prime payée. En revanche, le détenteur ne peut pas perdre plus que la prime payée si le taux de référence est inférieur au prix de levée.

L'investisseur anticipe une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le taux USD/CAD se négocie à 130,00 cents canadiens par dollar américain. L'investisseur achète 10 options d'achat USX novembre 130,00 à 1,53 cent canadien par dollar américain.

$$\begin{aligned} \text{Coût total} &= 1,53 \text{ cent canadien} / 1 \text{ \$ CA} \times 10\,000 \text{ \$ US} \times 1 \text{ \$ CA} / 100 \text{ cents canadien} \\ &= 153 \text{ \$ CA} \times 10 \text{ options} \\ &= 1\,530 \text{ \$ CA} \end{aligned}$$

À l'échéance, le dollar américain s'est apprécié et le taux de référence fixé par Bloomberg FX Fixings (BFIX) à 12 h 30 (heure de New York) est de 132,00 cents canadiens par dollar américain. L'investisseur encaissera un profit de :

$$\begin{aligned} \text{Règlement des options d'achat} &= \frac{(132 - 130) \text{ cents canadiens}}{1 \text{ \$ US}} \times 10\,000 \text{ \$ US} \times \frac{1 \text{ \$ CA}}{100 \text{ cents canadiens}} \\ &= 200 \text{ \$ CA} \times 10 \text{ options} \\ &= 2\,000 \text{ \$ CA} \end{aligned}$$

L'investisseur a porté son investissement de 1 530 \$ CA à 2 000 \$ CA. Un rendement de 30,72 % comparé à une hausse de 1,54 % du dollar américain.

Toutefois, si le taux de change USD/CAD se retrouve sous le prix de levée de 130,00 cents canadiens par dollar américain à l'échéance, les options arrivent à échéance sans valeur et la perte est limitée à la prime payée, soit 1 530 \$ CA.

Vente d'options d'achat pour tirer profit d'une baisse du dollar américain

Dans une perspective baissière de la devise sous-jacente, les stratégies d'achat d'options de vente ou de vente d'options d'achat sont possibles. Quoique cette dernière soit une stratégie plus risquée que l'achat d'options de vente, certains investisseurs la préfèrent dans un contexte baissier puisqu'elle leur permet d'intervenir sans avoir à faire une sortie de fonds et d'encaisser la prime.

Un investisseur prévoit que le dollar américain se dépréciera par rapport au dollar canadien. Il décide de vendre des options d'achat sur le dollar américain puisqu'une baisse du dollar américain diminuera la valeur des options d'achat

vendues. S'il a vu juste, cela lui permettra de racheter les options d'achat et de dénouer sa position à une prime inférieure encaissant ainsi un profit ou de conserver toute la prime si le taux de change USD/CAD est inférieur au prix de levée à l'échéance des options d'achat vendues.

Supposons que le taux de change USD/CAD est à 130,00 cents canadiens. Après avoir déterminé l'exposition maximale qu'il peut tolérer, l'investisseur vend 10 options d'achat USX novembre 130,00 à une prime de 1,52 cent canadien par dollar américain.

$$\begin{aligned}
 \text{Prime encaissée} &= \frac{10 \times 1,52 \text{ cent canadien}}{1 \text{ \$ US}} \times 10\,000 \text{ \$ US} \times \frac{1 \text{ \$ CA}}{100 \text{ cents canadiens}} \\
 &= 1\,520 \text{ \$ CA} \\
 &= 152 \text{ \$ CA} \times 10 \text{ options} \\
 &= 1\,520 \text{ \$ CA}
 \end{aligned}$$

À l'échéance des options, le troisième vendredi de novembre, le taux USD/CAD a chuté à 128,50 cents canadiens par dollar américain et les options d'achat n'ont aucune valeur étant donné que la prévision de l'investisseur d'un dollar américain plus faible contre le dollar canadien s'est matérialisée. Ainsi, l'investisseur conserve toute la prime de 1 520 \$ CA de la vente des options d'achat.

Par contre, si à l'échéance, le dollar américain s'était apprécié et que le taux USD/CAD ait augmenté de 130,00 à 132,50, l'investisseur aurait été assigné et il aurait payé au détenteur une somme de 2 500 \$ CA (10 x [132,50 - 130,00] cents canadiens/1 \$ US x 10 000 \$ US x 1 \$ CA/100 cents canadiens).

2. Couverture

Les options sur devises sont des outils très efficaces pour les investisseurs et les sociétés au pays qui désirent protéger leur exposition aux devises. Le propriétaire d'actifs en devises étrangères, comme un portefeuille d'actions américaines, risque de perdre une somme d'argent en dollars canadiens si le dollar américain se déprécie par rapport à la monnaie canadienne. Le risque de change peut être couvert en achetant des options de vente sur le dollar américain puisque la valeur de l'option devrait augmenter si le dollar américain chute.

En revanche, le détenteur d'une dette en devises étrangères, par exemple un investisseur qui planifie l'achat d'une propriété aux États-Unis, court le risque d'une hausse du dollar américain par rapport au dollar canadien. Cela augmenterait la dette en dollars canadiens. L'investisseur peut se protéger contre ce risque avec une option d'achat sur le dollar américain dont la valeur augmentera par suite d'une hausse du taux USD/CAD.

Le nombre requis d'options pour couvrir un certain montant en devises étrangères est calculé comme suit :

$$\text{Nombre d'options} = \frac{\text{Montant de la devise étrangère à couvrir}}{\frac{\text{Taille du contrat d'option}}{\text{Delta } (\Delta) \text{ de l'option}}}$$

$$\text{Coût des options en dollars canadiens} = \text{Nombre d'options} \times \frac{\text{Prime de l'option}}{1 \text{ unité sous-jacente}} \times 10\,000 \text{ unités sous-jacentes} \times \frac{1 \text{ \$ CA}}{100 \text{ cents canadiens}}$$

Note: La prime est exprimée en cents canadiens par unité de devise étrangère.

Protéger un portefeuille d'actions américaines

Un investisseur canadien détient un portefeuille d'actions américaines valant 100 000 \$ US. Pour un taux de change USD/CAD de 130,00, le portefeuille vaut 130 000 \$ CA. Toutefois, si le dollar américain se déprécie, l'investisseur subira

une perte de la valeur du portefeuille en dollars canadiens.

Pour se protéger contre une dépréciation du dollar américain, l'investisseur peut acheter des options de vente USX comme suit :

$$\text{Nombre d'options de vente} = \frac{100\,000 \text{ \$ US}}{\frac{10\,000 \text{ \$ US}}{|0,50|}^*} = 20 \text{ options de vente sont requises pour protéger le portefeuille contre une dépréciation de la devise}$$

*0,50 étant le delta de l'option de vente à parité

Il achète donc 20 options de vente USX 130,00 à un prix de 1,40 cent canadien.

$$\begin{aligned} \text{Coût des options} &= \frac{1,40 \text{ cent canadien}}{1 \text{ \$ US}} \times 10\,000 \text{ \$ US} \times \frac{1 \text{ \$ CA}}{100 \text{ cents Canadian}} \\ &= 2\,800 \text{ \$ CA} \\ &= 140 \text{ \$ CA} \times 20 \text{ options} \\ &= 2\,800 \text{ \$ CA} \end{aligned}$$

La couverture représente un investissement de 2 800 \$ CA en options de vente, comme si l'investisseur payait une prime d'assurance de 2,15 % sur la valeur du portefeuille de 130 000 \$ CA.

Considérons les scénarios suivants à l'échéance :

1. Une baisse de 4 % du dollar américain. À l'échéance, le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFX) à 12 h 30 (heure de New York) est de 124,80. Dans ce cas, le portefeuille de 100 000 \$ US vaut seulement 124 800 \$ CA – une perte de 5 200 \$ CA. En exerçant les options de vente, le compte de l'investisseur sera crédité d'un montant de :

$$\begin{aligned} \text{Règlement des options de vente} &= \frac{(130 - 124,80) \text{ cents canadiens}}{1 \text{ \$ US}} \times 10\,000 \text{ \$ US} \times \frac{1 \text{ \$ CA}}{100 \text{ cents Canadian}} \\ &= 520 \text{ \$ CA} \times 20 \text{ options} \\ &= 10\,400 \text{ \$ CA} \end{aligned}$$

Les 20 options de vente de l'investisseur lui rapportent 10 400 \$ CA, ce qui compense largement la perte de 5 200 \$ CA sur la valeur du portefeuille d'actions américaines à cause du changement dans le taux de change et le coût de 2 800 \$ CA de l'investisseur pour l'achat des options.

2. Une hausse de 4 % du dollar américain. À l'échéance, le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFX) à 12 h 30 (heure de New York) est de 135,20. Dans ce cas, le portefeuille de 100 000 \$ US vaut 135 200 \$ CA. Par contre, les options de vente arrivent à échéance sans valeur et l'investisseur perdra la prime de 2 800 \$ CA, perte compensée par le gain sur le taux de change et l'appréciation du portefeuille.

Les options n'ont pas à être détenues jusqu'à l'échéance; elles peuvent être vendues dans le marché à tout moment si la stratégie de l'investisseur change.

Couvrir des liquidités étrangères – exportateurs canadiens

De plus en plus de sociétés, de toutes les tailles, achètent ou vendent des produits hors des frontières nationales. Souvent, les paiements sont faits en devises étrangères. Selon la date d'échéance du paiement, ce qui était une transaction économiquement viable peut devenir non rentable par suite de fluctuations défavorables de la devise. Compte tenu de cela, comment peut-on prendre une assurance sur la transaction tout en profitant de fluctuations favorables de la devise?

Par exemple, un exportateur canadien vend de la marchandise à un distributeur américain pour paiement dans trois mois en dollars américains. L'exportateur tirera profit d'une appréciation du dollar américain par rapport à la monnaie canadienne, mais recevra moins d'argent si le dollar canadien s'apprécie. Comment l'exportateur peut-il se protéger contre une baisse de la devise américaine?

Les options de vente peuvent être utilisées pour se protéger ou « s'assurer » contre les reculs d'une devise. Par exemple, un exportateur canadien de marchandises peut trouver avantageux d'acheter des options de vente sur le dollar américain en lien avec la vente de marchandises à un client américain. L'exportateur canadien de marchandises sera exposé à une baisse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Idéalement, l'exportateur devrait vouloir éliminer ce risque tout en préservant la capacité de recevoir davantage de dollars canadiens pour la marchandise si le dollar américain s'apprécie.

L'exportateur peut prendre une position synthétique en achetant une option de vente à parité et en vendant une option d'achat à parité pour réduire le coût d'assurance et, par la même occasion, fixer un taux plancher USD/CAD.

Exemple de stratégies pour couvrir des liquidités étrangères – exportateurs canadiens

Prenons le cas d'un exportateur canadien qui, en mars, veut fixer un taux de change pour deux mois pour protéger un paiement de 1 000 000 \$ US qu'il doit recevoir d'un client américain au mois de mai. Le taux de change USD/CAD actuel est à 130,00 cents canadiens.

Il établit sa position synthétique de la façon suivante :

- Achat de 100 options de vente USX mai 130,00 à 1,40 cent canadien
- Vente de 100 options d'achat USX mai 130,00 à 1,13 cent canadien
- Coût net : 0,27 cent canadien

Le coût net pour fixer le taux de change pour 1 000 000 \$ US est de 2 700 \$ CA, ce qui correspond à un coût d'assurance de 0,23 % (2 700 \$ CA/1 170 000 \$ CA). Une baisse du taux de 130,00 à 128,00 coûterait à l'exportateur la somme de 20 000 \$ CA s'il n'était pas protégé. Ici, comme il s'est protégé, la baisse lui coûtera seulement 2 700 \$ CA.

Au mois de mai, l'exportateur reçoit son paiement de 1 000 000 \$ US qu'il convertit en dollars canadiens au taux au comptant de 1,255 (soit 125,50 cents canadiens) pour un montant de 1 255 000 \$ CA.

À l'échéance des options au mois de mai, le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFIX) à 12 h 30 (heure de New York) est de 1,2533 ou 125,33 cents canadiens. Puisque les options de vente sont en jeu, il reçoit un crédit de :

$$\begin{aligned} \text{Crédit} &= \frac{(130 - 125,33) \text{ cents canadiens} \times 10\,000\ \$ \text{ US}}{1\ \$ \text{ US}} \times \frac{1\ \$ \text{ CA}}{100 \text{ cents canadiens}} \\ &= 46\,700\ \$ \text{ CA} \\ &= 467\ \$ \text{ CA} \times 100 \text{ options de vente} \end{aligned}$$

Le revenu total de la position synthétique s'établit à :

$$\begin{aligned} &= 1\,255\,000\ \$ \text{ CA} + 46\,700\ \$ \text{ CA} - 2\,700\ \$ \text{ CA} \\ &= 1\,299\,000\ \$ \text{ CA}, \text{ ce qui correspond à un taux USD/CAD de } 129,90 \end{aligned}$$

En fin de compte, cette position synthétique a donc permis à l'exportateur d'acheter de l'assurance à moindre coût et de réduire les pertes dues à une dépréciation du dollar américain.

Conclusion

Ce manuel de référence visait à présenter les rudiments de la négociation des options sur devises. Les options sur devises, sur actions ou sur indices boursiers comportent des avantages et des risques similaires.

Le [Manuel de référence des options sur actions](#) pourrait s'avérer utile à l'investisseur intéressé.

Les quatre stratégies de négociation d'options sur devises de base – achat et vente d'options d'achat, achat et vente d'options de vente – combinées à la variété de prix de levée et de mois d'échéance offrent à l'investisseur des possibilités pratiquement illimitées. La plupart des stratégies plus complexes employées par les courtiers en options – options mixtes, options doubles, etc. – s'appliquent aussi aux options sur devises. Le risque limité et l'effet de levier font que les options sur devises sont des instruments intéressants à utiliser par l'investisseur qui veut négocier des options en fonction de ses prévisions des taux de change futurs.

Caractéristiques des options sur le dollar américain (USX)

Valeur sous option	Dollar américain
Unité de négociation	Un contrat représente 10 000 \$ américain.
Cycle d'échéance	Au minimum, les trois échéances rapprochées, plus les deux prochaines échéances du cycle trimestriel : mars, juin, septembre et décembre. Les options à long terme ont une échéance annuelle en janvier.
Cotation des primes	Les primes d'options sont cotées en cents canadiens par unité de devise étrangère. Par exemple, une prime cotée à 0,75 cent canadien pour une option sur le dollar américain représente une prime ayant une valeur totale de 75 cents canadiens/\$ américain \times 10 000 \$ américain \times 1 \$ CA/100 cents canadiens = 75 \$ CA.
Valeur totale de la prime	La valeur totale de la prime pour un contrat est le montant coté multiplié par l'unité de négociation d'un contrat.
Unité minimale de fluctuation des primes	La fluctuation minimale des prix de la prime est de 0,01 cent canadien ou une valeur de l'unité de fluctuation de 1 \$ CA par unité de devise étrangère. C'est-à-dire : 0,01 cent canadien/\$ américain \times 10 000 \$ américain \times 1 \$ CA/100 cents canadiens = 1 \$ CA.
Prix de levée	Au minimum, cinq prix de levée autour du prix de la valeur sous-jacente.
Type de contrat	Style européen
Dernier jour de négociation	La négociation se termine à 12 h 30, le troisième vendredi du mois d'échéance, s'il s'agit d'un jour ouvrable. S'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, la négociation se termine à 12 h 30 le premier jour ouvrable précédent.
Jour d'échéance	Le dernier jour de négociation du mois d'échéance.
Prix de règlement final	Règlement en espèces. Le montant devant être payé ou reçu lors du règlement final de chaque contrat d'options est déterminé en multipliant l'unité de négociation par la différence entre le prix de levée et le taux de change fixé par Bloomberg FX Fixings (BFX) à 12 h 30 heure de New York pour ladite devise étrangère par rapport au dollar canadien à la date d'échéance. Bloomberg BFX accessible à : https://www.bloomberg.com/markets/currencies/fx-fixings
Seuil de déclaration des positions	500 contrats du même côté du marché, toutes échéances confondues
Limite de position	Les renseignements sur les limites de position sont disponibles à la Bourse de Montréal, étant donné qu'elles sont sujettes à des changements périodiques. (Voir les circulaires de la Bourse de Montréal).
Heures de négociation	De 9 h 30 à 16 h
Chambre de compensation	Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC)
Procédures de négociation	Se reporter aux Règles de la Bourse de Montréal .

Pour de plus amples renseignements sur les options sur devises ou tout autre instrument dérivé inscrit à la cote de la Bourse de Montréal, veuillez communiquer avec :

1800 – 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, C. P. 37
Montréal (Québec) H3B 0G7 Canada
equityderivatives@tmx.com



Suivez-nous :

-  [m-x.ca/twitter](https://twitter.com/m-x.ca)
-  [m-x.ca/linkedin](https://www.linkedin.com/company/m-x.ca)
-  [m-x.ca/facebook](https://www.facebook.com/m-x.ca)
-  [m-x.ca/rss](https://www.m-x.ca/feed)
-  [m-x.tv](https://www.m-x.ca/tv)
-  [lesoptionscacompte.ca](https://www.lesoptionscacompte.ca)

[m-x.ca/education](https://www.m-x.ca/education)

Les informations contenues dans le présent document, incluant les données financières et économiques, les cotes boursières ainsi que toutes analyses et interprétations de celles-ci, sont fournies à titre informatif seulement et ne doivent en aucun cas être interprétées dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. Bourse de Montréal Inc. recommande que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Toute mention au présent document des caractéristiques, règles et obligations concernant un produit est faite sous réserve des Règles et Politiques de Bourse de Montréal Inc. et de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés. Bien que ce document ait été conçu avec soin, Bourse de Montréal Inc. se dégage de toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions et se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de ce document. Bourse de Montréal Inc., ses administrateurs, dirigeants, employés et mandataires ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant dans le présent document.